



14ème législature

Question N° : 101685	De Mme Marie-Anne Chapdelaine (Socialiste, écologiste et républicain - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion		Ministère attributaire > Personnes handicapées
Rubrique >handicapés	Tête d'analyse >politique à l'égard des handicapés	Analyse > polyhandicapés.
Question publiée au JO le : 27/12/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie-Anne Chapdelaine interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la situation des enfants et adultes polyhandicapés. Parents, associations et collectivités se mobilisent pour résorber un manque incontestable de places d'hébergement. Le Gouvernement est également tout particulièrement investi. Sur le terrain les avancées sont manifestes en termes de créations de places comme de prise en compte de tous les handicaps dans nos politiques publiques. La mobilisation se joue aussi pour faire évoluer les mentalités. Mais encore trop de familles sont aujourd'hui sans solutions dignes pour leurs enfants ou leurs proches. Les collectifs en Ille-et-Vilaine sont souvent désemparés face aux prévisions annoncées par les ARS. Aussi, elle la remercie de lui faire connaître ses orientations.